



HALL B2

APPARTEMENT 4 PIECES
n° B231 au 3^e étage

| | |
|-----------------------|------|
| SEJOUR/CUISINE/ENTREE | 30,6 |
| CHAMBRE 1 | 13,1 |
| CHAMBRE 2 | 10,8 |
| CHAMBRE 3 | 12,6 |
| SDB | 4,3 |
| DGT | 3,7 |
| SDE | 3,2 |
| WC | 1,8 |

SURFACE TOTALE HABITABLE 80,1 m²

BALCON 8,3

SURFACE TOTALE PRIVATIVE 88,4 m²

LEGENDE

| | |
|--------------------------|------------------------------|
| F : Fenêtre | SS : Sèche Serviette |
| PF : Porte Fenêtre | — Radiateur |
| VR : Volet Roulant | R : Réfrigérateur |
| GC : Garde-corps | LV : Lave Vaisselle |
| ☐ Soffite / faux plafond | LL : Lave Linge |
| ETEL: Tableau électrique | CU : Cuisson |
| PL : Placard | TS : Espace tri selectif |
| — Poutre | LC : Linéaire complémentaire |

Indice D Série Notaire Septembre 2018

Echelle : 1:50

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, structurelles, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, poteaux et murs porteurs, gaines techniques, canalisations, trappes de visites, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif, et ne seront définitifs qu'une fois l'ensemble des études techniques finalisé. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.